



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Episode orageux sur le département de l'Allier**

### **La Préfète de l'Allier déclenche une alerte météo à la suite du passage du département en vigilance orange par Météo France**

Moulins, le 26 juillet 2019 à 10h00

La préfète de l'Allier déclenche une alerte météo pour des orages à la suite du passage en vigilance météorologique orange lancée par Météo France ce jour.

#### **Localisation et période de l'événement :**

Après un début de journée ensoleillé, des nuages se forment, et l'après-midi, des orages éclatent. Ils donnent des averses, parfois sous forme de grêle en fin d'après-midi. Un cumul de 15 millimètres de pluie pourrait être enregistré jusqu'à demain matin. Des rafales de vent pourraient atteindre 100 km/h localement.

#### **Mesures mises en œuvre**

Les maires du département ont été mis en alerte par la préfète.

La préfète ainsi que les acteurs de la sécurité et du secours sont mobilisés.

#### **Conséquences possibles :**

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

## Conseils de comportement

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous :

- **Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.**
- **Évitez les promenades en forêt et les sorties en montagne.**
- **En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.**
- **N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.**
- **Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.**
- **Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.**
- **Évitez les abords des cours d'eau**
- **Ne vous abritez pas sous les arbres**
- **Ne vous engagez pas en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau**
- **Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques**
- **Se tenir informé par la radio, la télévision ou en consultant le site Internet de Météo-France : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)**

### **Contact presse**

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle

04.70.48.30.36

[communication@allier.gouv.fr](mailto:communication@allier.gouv.fr)